

Levée du Plan blanc au CHRU de Tours

Le CHRU de Tours a levé le plan blanc le lundi 14 mars à 18h.

Le plan blanc avait été déclenché le 7 décembre 2021, pour la quatrième fois depuis le début de l'épidémie COVID.

La situation au CHRU de Tours à ce jour

1. Le 15 mars, 90 patients atteints de COVID19 sont encore hospitalisés dans les différents services du CHRU de Tours, dont la moitié depuis plus de 3 semaines et 19 patients en soins critiques (réanimation, soins intensifs ou surveillance continue).

Les admissions de patients sont en baisse depuis la mi-février, notamment en unité de réanimation, de même pour les consultations aux urgences pour suspicion COVID.

L'incidence en population générale, après une baisse depuis fin janvier, remonte progressivement depuis 15 jours, comme dans l'ensemble du pays.

Cependant, si le nombre de patients positifs augmente, cela n'engendre pas à ce stade de hausse des hospitalisations, permettant de ne plus flécher de lits dédiés COVID en médecine, comme en réanimation.

2. Le taux d'absentéisme au CHRU

Le taux d'absentéisme parmi les professionnels du CHRU de Tours reste élevé, à plus de 10%, du fait de la fatigue des équipes. Mais il n'atteint plus les 13% d'absentéisme que l'établissement connaissait en janvier.

Plus de 1 000 professionnels avaient contracté le COVID en janvier et février, y compris dans leur entourage personnel, sous l'effet de la vague Omicron.

Les difficultés liées à l'absentéisme, partagées par beaucoup d'établissements de santé, avaient motivé : le déclenchement du plan blanc en décembre 2021, puis la fermeture d'une centaine de lits en janvier 2022.

3. A ce jour, les lits fermés en début d'année ont tous été réouverts. Les patients atteints par le COVID sont à présent pris en charge dans les différentes unités selon leur pathologie principale.

Tout est mis en œuvre pour reprendre l'activité des patients qui ont été déprogrammés depuis le mois de décembre.

4. Les autres mesures prises au CHRU sont les suivantes :

La fin des accueils filtrants début avril. Des distributeurs automatiques de masques seront installés aux entrées de l'établissement, en plus des distributeurs de solutions hydro alcooliques.

Le nombre de visiteurs pour les patients n'est plus limité mais les services resteront vigilants sur le nombre de visiteurs présents simultanément dans les chambres de patients.

Les cellules de crise sont suspendues et seront réactivées si besoin.

Pour rappel :

- Le port du masque reste obligatoire dans l'ensemble de l'établissement, pour les professionnels, comme pour les patients et visiteurs.
- Le pass sanitaire reste applicable pour les patients et visiteurs.
- Le pass vaccinal demeure obligatoire pour les professionnels.



Contact presse

Anne-Karen Nancey - Direction de la communication
02 47 47 37 57 - ak.nancey@chu-tours.fr - www.chu-tours.fr